

BiUM

# Santé sexuelle et reproductive

## 4. Devenir parent autrement : la gestation pour autrui

Sélection de documents



Ouvrages | articles | DVD | sites internet

**Présentés par**

Bibliothèque universitaire de médecine



**Exposition thématique**

BiUM CHUV Bugnon 46 BH 08

Lu-Ve 8h - 22h

Sa 9h - 21h

Di 9h - 21h

Mai 2018

Pour plus de références

<http://www.bium.ch/pause-projection/>

# PAUSE PROJECTION – Santé sexuelle et reproductive

Séance du 8 mai 2018

## 4. Devenir parent autrement : la gestation pour autrui

*Sélection de documents récents disponibles au sein des bibliothèques universitaires de médecine et santé publique (CHUV), pour la plupart en format électronique. Certains accès électroniques sont soumis à abonnement et ne sont disponibles que sur le réseau académique UNIL/CHUV.*

Si l'un de ces documents vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter : [bium@chuv.ch](mailto:bium@chuv.ch) .  
Une exposition thématique est aussi visible à la Bibliothèque universitaire de médecine (BiUM) pendant la période qui suit la projection.

**Pour consulter les sélections documentaires sur les cycles « Pause Projection »**  
Sur le site de la BiUM : <http://www.bium.ch/pause-projection/>

Sur l'intranet CHUV : [Pause Projection](#)

Sur le site de l'IUMSP <https://www.iumsp.ch/fr/pause-projection/archives>

---

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Publications : articles, livres, mémoires .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Documents audiovisuels, DVD, émissions radio .....</b>	<b>14</b>
<b>3</b>	<b>Sites web .....</b>	<b>16</b>

---

## 1 Publications : articles, livres, mémoires

- Ansermet François. **La fabrication des enfants : un vertige technologique**. Paris: O. Jacob; 2015.

Disponible : Bibliothèque universitaire de Médecine CHUV

Cote : WQ 208 Ans

Abstract: D'où naissent les enfants? On le sait moins que jamais aujourd'hui. C'est une réalité désormais: autour de la naissance d'un enfant, il y a beaucoup plus de monde que simplement deux parents. Dans certains cas, outre le père et la mère, il arrive qu'on trouve la femme qui a réalisé la gestation pour autrui, le donneur de sperme, la donneuse d'ovule ou encore la donneuse d'un utérus greffé - sans compter les médecins et les biologistes de la reproduction... Les progrès de la science créent un monde nouveau, un monde totalement fabriqué. Au fur et à mesure de ces avancées, on est confronté à une réalité inédite, difficile à penser, difficile à dire. Jusqu'où peut-on aller? [Ed.]

- Baiocco Roberto. **Couples homosexuels, familles homoparentales et questions de genre**. Bruxelles: De Boeck; 2014.

Abstract: Le sujet de l'homoparentalité et de l'officialisation des couples de même sexe occupe de manière de plus en plus ouverte l'actualité, suscitant parfois des réactions négatives virulentes. Si les formes familiales alternatives (lesbiennes, gays, bisexuel.les et transgenres : LGBT), existent depuis fort longtemps, elles ont gagné en légitimité, même lorsqu'elles sont remises en question par certains : leur existence est maintenant sortie de la clandestinité honteuse, du non-dit, et sont discutées sur les plans juridiques, religieux, ainsi qu'au niveau des modes d'intervention psychothérapeutique en cas de souffrance psychologique. Elles nous interrogent sur les représentations de la famille traditionnellement admises et sur les stéréotypes des rôles de genre... Peut-être faut-il alors créer des modes d'intervention neufs, spécifiques pour travailler avec ce type de couple et de famille, et ainsi élargir la palette de nos approches habituelles, lesquelles considèrent déjà chaque configuration comme singulière. Dans ce numéro on trouvera l'avis de thérapeutes et de théoriciens proches de ce domaine afin d'ouvrir de nouvelles voies de réflexion à ce sujet.

- Bréhaux Karine, Delépine-Panisset Béatrice. **Questionnements autour de la Gestation pour Autrui**. Revue d'éthique et de théologie morale. 2014;282(5):37-53.

DOI : [10.3917/retm.282.0037](https://doi.org/10.3917/retm.282.0037)

URL : <https://www.cairn.info/revue-d-ethique-et-de-theologie-morale-2014-5-page-37.htm>

Abstract: Qu'en est-il éthiquement et philosophiquement du droit à naître ? Deux options antagonistes apparaissent, l'une déontologique, l'autre téléologique. Les principes d'invulnérabilité de la personne et de non-commercialisation du corps sont en péril. Les indications médicales légitimant une GPA sont très rares. Les indications non-médicales pourraient être étendues suite à l'autorisation d'accès à tout type d'AMP pour les couples de femmes. De multiples inconnues surgissent quant à la « générosité » invoquée du recours à la GPA, ne serait-ce que la question de l'équilibre psychoaffectif de l'enfant. La filiation risque d'être bricolée marginalement entre un droit objectif et un droit subjectif. Les pressions

sociales sont énormes en ce domaine. Le récent rapport d'Irène Théry plaide pour un meilleur accueil des pluriparentalités. Le détour par la philosophie semble indispensable à travers la question de l'identité personnelle.

- Brunet Laurence. **Assistance médicale à la procréation et libre circulation des personnes. Le droit français au défi.** Ethnologie française. 2017;167(3):399-408.

DOI : [10.3917/ethn.173.0399](https://doi.org/10.3917/ethn.173.0399)

URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2017-3-page-399.htm>

Abstract: Le droit français impose de strictes conditions d'accès aux traitements d'assistance médicale à la procréation (AMP). D'une part l'AMP est réservée à un couple composé d'un homme et d'une femme, vivants et en âge de procréer ; d'autre part toute rémunération est interdite en cas de don de gamètes et tout contrat portant sur la gestation pour le compte autrui est nul. L'ouverture et le libre accès dans d'autres pays à des traitements interdits ou impraticables sur notre territoire ont mis à rude épreuve le droit français. En de nombreux endroits les barrières ont dû céder pour s'adapter aux délocalisations procréatives.

- Côté Isabelle, Lavoie Kevin, Courduriès Jérôme. **Perspectives internationales sur la gestation pour autrui : expériences des personnes concernées et contextes d'action.** Québec, Presses de l'Université du Québec, 2018. 322 p.

Abstract: Parmi les techniques de reproduction assistée, la gestation pour autrui (GPA) – également appelée « maternité de substitution » – demeure sans contredit la plus controversée. Les discours sur le sujet, qu'ils apparaissent dans des médias, des manifestations publiques ou des écrits savants, révèlent souvent des positions clivées et dichotomiques. Il est ainsi peu fréquent d'entendre la voix des personnes directement concernées par le sujet, soit celle des personnes qui réalisent leur désir d'avoir un enfant par GPA ou celle des femmes porteuses.

À partir de recherches empiriques conduites dans différents contextes sociolégislatifs, l'ouvrage fait état des débats qui entourent la pratique de la GPA. Le lecteur y découvrira comment cette pratique interroge les normes de parenté et de genre de même que la construction de la maternité. Il n'y trouvera pas un portrait exhaustif – pas plus que l'expression de positions idéologiques en faveur ou en défaveur de la GPA –, mais plutôt le témoignage inédit de différents acteurs, qu'il s'agisse de parents, de femmes porteuses, d'intervenants médicaux œuvrant dans des services de reproduction assistée, de groupes militants associatifs dont l'action vise la reconnaissance juridique de la pratique dans leur pays d'origine ou encore de magistrats ayant à statuer sur la filiation d'enfants nés dans un contexte où la GPA est interdite.

- Coulon Aurélie, Vulliemoz Nicolas, Mauron Alexandre. **La procréation médicalement assistée.** Chêne-Bourg: Planète Santé; 2017.

Abstract: Les progrès de la science permettent depuis plusieurs décennies à des couples infertiles d'avoir des enfants. Si l'on pense tout de suite à la fécondation in vitro, la procréation médicalement assistée ou PMA intègre également d'autres techniques. A quoi peut être due l'infertilité d'un couple ? Pour qui les techniques de PMA peuvent-elles aboutir et en quoi consistent-elles ? Quelles sont leurs contraintes et leurs chances de succès ?

Quelles questions pratiques, financières mais aussi éthiques soulèvent-elles ? Ce guide pratique reprend les bases du cycle menstruel de la femme et de la fécondation pour nous amener progressivement à découvrir comment optimiser naturellement un succès de grossesse, à qui s'adressent les différentes techniques d'assistance médicale à la procréation et en quoi elles consistent, la fécondation in vitro en particulier. [Ed.]

- Courduriès Jérôme. **Ce que fabrique la gestation pour autrui**. Journal des anthropologues. 2016;144-145(1):53-76

DOI : [10.4000/jda.6364](https://doi.org/10.4000/jda.6364)

URL : <https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2016-1-page-53.htm>

Abstract: La gestation pour autrui fait l'objet de nombreuses discussions éthiques, morales et politiques. Les questions importantes qu'elle soulève, relatives à la disponibilité du corps humain et à la dimension commerciale de cette pratique dans certains États, dissimulent d'autres enjeux qui piquent la curiosité de l'anthropologue qui s'intéresse à la parenté et aux définitions de la personne. Cet article montrera que la gestation pour autrui, outre qu'elle est une technique médicale et parfois une pratique commerciale, est aussi une pratique qui institue de la parenté.

- Ducouso-Lacaze Alain. **Faire famille en contexte homoparental**. Dialogue. 2017;215(1): 7-110.

DOI : [10.3917/dia.215.0007](https://doi.org/10.3917/dia.215.0007)

URL : <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2017-1.htm>

Abstract: L'évolution de la législation en 2013 concernant le mariage des couples de même sexe et l'adoption a « normalisé » ces situations même si l'insémination avec donneur, pour les couples lesbiens, et la gestation pour autrui restent illégales en France. Ce mouvement historique, initié en 1999 avec le Pacs, justifie des recherches sociologiques et anthropologiques visant à rendre compte de ses effets sur les familles dites « homoparentales », qui ne se constituent plus sur les mêmes principes, en genre et/ou en nombre, que la famille traditionnelle nucléaire. Par ailleurs, il paraît urgent que l'approche clinique référée à la psychanalyse s'empare de ces questions, avec ses problématiques propres, car si elle l'a fait en partie dans les débats, de manière souvent empirique et controversée, elle ne s'est pas attelée à de véritables recherches en ce domaine. Elle est également en retard par rapport à la psychologie du développement en ce qui concerne l'approche clinique des enfants de l'homoparentalité pour lesquels de nombreuses études, surtout à l'étranger, existent. Ce numéro privilégiera donc des recherches portant sur l'évolution récente des familles homoparentales d'un point de vue socio-anthropologique ainsi que les recherches cliniques référées à la psychanalyse visant à étudier le « faire-famille » du point de vue tant des parents que des enfants.

- Gardey Delphine, Mosconi Nicole. **Quelle économie de la reproduction humaine pour quelle société ?** Travail, genre et sociétés. 2017;2(38):27-34.

DOI : [10.3917/tgs.038.0027](https://doi.org/10.3917/tgs.038.0027)

URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2.htm>

Abstract: On pourrait s'interroger sur ce que les choix sémantiques révèlent. Quand on parle de « gestation pour autrui » (GPA) on insiste sur un processus et un bénéficiaire. La formule suggère un don, une relation désintéressée. S'il s'agit de « gester » pour « autrui », le « geste » ne peut qu'emporter l'approbation. À la différence d'expressions plus ordinaires telles que « mère porteuse » ou « mère de substitution » – une variante de « surrogate mother » qui domine les mondes anglo-américains –, le mot « mère » disparaît dans la formule « gestation pour autrui ». Simple process ou véhicule, la matrice (l'utérus), le corps, la personnalité de la mère « porteuse » sont les premières victimes de cette disparition.

- Geay Bertrand, Humeau Pierig. **Sociabilité et rapport au voisinage dans les familles homo et hétéroparentales**. Dialogue. 2017;215(1):95-110.

DOI : [10.3917/dia.215.0095](https://doi.org/10.3917/dia.215.0095)

URL : <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2017-1-page-95.htm>

Abstract: Basé sur l'exploitation de deux études longitudinales quantitatives (enquête Devhom et cohorte ELFE) et d'une étude longitudinale qualitative (Génération 2011), cet article interroge le rapport à l'environnement social et les pratiques de sociabilité dans les familles homo et hétéroparentales. On analyse en particulier en quoi les homoparents se rapprochent ou se distinguent des hétéroparents en matière de sociabilité amicale, de pratiques de sorties et de perception du quartier et du voisinage. À partir d'analyses multivariées, il s'agit ainsi de comprendre quelques aspects des logiques selon lesquelles se construit le style de vie des parents et comment il trouve son prolongement dans un style éducatif. À caractéristiques sociales et sexe équivalents, des écarts s'observent entre les deux populations, pointant ainsi leurs spécificités.

- Gratton Emmanuel. **L'invention du « faire famille » du côté de l'enfant en situation de co-homoparentalité**. Dialogue. 2017;215(1):21-35.

DOI : [10.3917/dia.215.0021](https://doi.org/10.3917/dia.215.0021)

URL : <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2017-1-page-21.htm>

Abstract: La coparentalité désigne généralement la manière dont des parents se définissent comme parents en termes de droit et de responsabilité à l'égard d'un ou plusieurs enfants. Dans le cas de la co-homoparentalité, elle désigne en particulier le « contrat » passé entre le père et la mère biologiques (juridiquement reconnus) et la place réservée à leurs éventuels compagnon et compagne. L'article s'arrête sur le cas de trois enfants, âgés entre 10 et 11 ans. Ceux-ci ont pu connaître au cours de leur histoire des séparations conjugales de leur(s) parent(s) et des recompositions familiales. Comment se représentent-ils donc leur famille ? Comment s'inscrivent-ils dans leur généalogie ? Quels liens entretiennent-ils avec les partenaires, ex-partenaires et/ou nouveaux partenaires de leurs parents ? C'est à ces questions que cet article tente de répondre à partir d'un entretien basé sur l'élaboration d'un dessin de famille imaginaire, sur la passation de certaines planches du CAT (Children Apperception Test) et sur la réalisation d'un génogramme.

- Grilli Simonetta. « **D'autres familles** ». **L'homoparentalité en Italie**. Ethnologie française. 2016;162(2):289-98.

DOI : [10.3917/ethn.162.0289](https://doi.org/10.3917/ethn.162.0289)

URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2016-2-page-289.htm>

Abstract: L'article analyse l'expérience de la parentalité gay et lesbienne en Italie à partir du rôle joué par l'association Famiglie Arcobaleno (Familles arc-en-ciel) dans la définition de l'homoparentalité et de sa légitimation sociale. Le questionnement porte en particulier sur la façon dont ceux qui sont directement engagés dans l'action militante se montrent sur la scène publique pour obtenir le consensus social sur eux-mêmes et sur leurs propres choix. La transparence et la visibilité totale de leur intimité familiale sont à la base de la stratégie adoptée par les parents homosexuels pour se légitimer en tant que parentalité « normale ».

- Gross Martine. **Représentations de la parenté et termes d'adresse dans les familles lesboparentales**. Dialogue. 2017;215(1):79-94.

DOI : [10.3917/dia.215.0079](https://doi.org/10.3917/dia.215.0079)

URL : <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2017-1-page-79.htm>

Abstract: Cet article explore, en s'appuyant sur plusieurs enquêtes menées de 1997 à 2015 auprès de femmes qui ont choisi de fonder une famille homoparentale, les représentations qu'elles se font de la parenté en examinant la désignation des liens à l'enfant (pères, mères, parents, etc.) et les termes d'adresse (papa, maman, daddy, mamou, etc.). Les termes d'adresse et la désignation des liens semblent en effet des indicateurs particulièrement pertinents pour aborder la manière dont les mères lesbiennes, soumises comme tout un chacun aux normes liées à notre modèle exclusif de la parenté (un père, une mère, pas un de plus), articulent conformité à la norme du projet parental conjugal et innovations face au modèle exclusif hétéronormé de la filiation.

- Gross Martine. **L'accès des couples de femmes à la procréation médicalement assistée : questions de filiation**. Droit et cultures. 2017;73(2):111-23.

URL : <https://journals.openedition.org/droitcultures/4102>

Abstract: La loi n°94-654 du 29 juillet 1994 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal, réserve l'accès à la procréation médicalement assistée aux seuls couples dont l'union sexuelle peut passer pour procréatrice, les couples hétérosexuels. Les femmes seules et les couples de femmes doivent se rendre à l'étranger pour recourir à une insémination artificielle ou une fécondation in vitro avec don de sperme. De retour en France, les couples de femmes mariées peuvent procéder à l'adoption de l'enfant de la conjointe pour établir leur co-maternité. Cette contribution passe en revue les enjeux du débat autour de l'accès des couples de femmes à la procréation médicalement assistée et les questions de filiation qui en découlent.

- Hausammann Christina, Hitz Quenon Nicole. **Maternité de substitution : la perspective des droits humains**. Newsletter Centre suisse de compétence pour les droits humains 2015(25):1-10.

URL : [http://www.skmr.ch/cms/upload/pdf/150511\\_maternite\\_substitution.pdf](http://www.skmr.ch/cms/upload/pdf/150511_maternite_substitution.pdf)

- Jadoul Manon Gustin Marie-Laure, Colman Sarah, Autin Candice, Duret Isabelle. **Au cœur du don, la dette ? Étude exploratoire autour de la motivation des mères porteuses**. Dialogue. 2016;3(213):105-14.

DOI : [10.3917/dia.213.0105](https://doi.org/10.3917/dia.213.0105)

URL : <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2016-3-page-105.htm>

Abstract: La gestation pour autrui (GPA) est une des méthodes de procréation médicalement assistée qui pose aujourd'hui le plus question. En effet, sa légitimité est discutée tant elle bouscule toutes les représentations classiques de la famille et la parentalité. Afin de mieux comprendre ce phénomène, l'étude reprise dans cet article s'est penchée sur la motivation des mères porteuses à offrir leurs services à un couple souhaitant avoir un enfant en recourant à la GPA. Quatre femmes ont été rencontrées à qui il a été proposé de raconter la manière dont elles ont vécu cette « expérience ». La méthodologie est qualitative et comprend un entretien semi-structuré complété par deux génogrammes. Seront présentés dans cet article les principaux résultats concernant la motivation de la mère porteuse. Deux aspects ont particulièrement retenu l'attention : leur haut niveau d'empathie et la présence d'une dette au fondement de la motivation des mères porteuses.

- Jouannet Pierre. **Procréation médecine et don**. Paris : Lavoisier-Médecine sciences, 2016.

Disponible : Bibliothèque universitaire de Médecine CHUV

Cote : WQ 208 Pro

Abstract "Procréation, Médecine et Don" est la 2e édition, actualisée et largement remaniée, de "Donner et Après" qui se concentrait sur le don de spermatozoïdes assuré pour des couples stériles. "Procréation, Médecine et Don" traite de toutes les formes de don : spermatozoïdes, ovocytes et embryons, avec ou sans anonymat, y compris pour les couples de femmes ou les femmes seules. Ce livre propose un état des lieux très complet de la procréation médicalement assistée avec don en France et présente des expériences d'autres pays comme Israël, la Belgique et la Suisse. Les écrits de philosophes, éthiciens, sociologues et juristes enrichissent la réflexion en apportant leurs points de vue d'horizons divers. Enfin, les nombreux témoignages de donneurs et donneuses, de parents et d'enfants nés grâce à la procréation médicalement assistée révèlent leur vécu et leurs émotions. Cet ouvrage intéressera en premier lieu les professionnels confrontés à la stérilité et à l'assistance médicale à la procréation comme les biologistes de la reproduction, gynécologues, andrologues, endocrinologues, pédiatres, généticiens, psychiatres, psychologues, sages-femmes, ou encore les spécialistes en sciences sociales, humaines et juridiques ouverts aux questions relatives à la famille et la procréation ainsi que les personnes qui envisagent de recourir ou s'intéressent à la procréation médicalement assistée avec don.

- Metral, Lorène, Jaffé Philip D. Dir. **Le droit à la préservation de l'identité des enfants nés de gestation pour autrui** [Mémoire de maîtrise]. Genève, Université de Genève - Centre interfacultaire en droits de l'enfant, 2015. 80 p.

[http://doc.rero.ch/record/260980/files/M tral Lor ne M moire Orientation recherche VF CID E2015 MIDE 13-15 08.pdf](http://doc.rero.ch/record/260980/files/M%20tral%20Lor%20ne%20M%20moire%20Orientation%20recherche%20VF%20CID%20E2015%20MIDE%2013-15%2008.pdf)

Abstract: Sans prétendre résoudre les questions complexes soulevées dans les situations de gestation pour autrui, nous nous proposons d'approcher le contexte de cette technique de procréation à travers le prisme du concept clef d'identité. Cette étude nous permettra de saisir de manière plus subtile les enjeux psychologiques, sociologiques et juridiques de la gestation pour autrui, notamment pour les personnes qui viennent au monde du fait de cette technique de procréation.

- Jouan Marlène. **L'acceptabilité morale de la gestation pour autrui**. Travail, genre et sociétés. 2017;2(38):35-52.

DOI : [10.3917/tgs.038.0035](https://doi.org/10.3917/tgs.038.0035)

URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-35.htm>

Abstract: Le débat sur la gestation pour autrui, où règne bien souvent la plus grande confusion, clive au moins autant les féministes que celui sur la prostitution. Cet article se concentre sur l'argument de l'autonomie des femmes convoqué dans ce débat, et se propose d'interroger la gestation pour autrui à l'aune du raisonnement moral qui légitime l'interruption volontaire de grossesse, non contestée. À cette fin, nous nous appuyons essentiellement sur la littérature anglophone et analysons la gestation pour autrui en tant que travail de "care". L'article montre que l'évaluation de son acceptabilité morale requiert de recourir à une notion complexe de responsabilité, susceptible à la fois de relever le défi de la domination de genre qui contraint nos représentations de la maternité, de reconnaître le risque d'aliénation qui pèse sur la gestatrice, et enfin de prendre en charge les relations structurelles d'injustice qui informent la pratique transfrontalière de la gestation pour autrui.

- Jouannet Pierre Dir. **Procréation médecine et don**. 2e ed. Paris: Lavoisier-Médecine sciences; 2016.

Abstract: "Procréation, Médecine et Don" est la 2e édition, actualisée et largement remaniée, de "Donner et Après" qui se concentrait sur le don de spermatozoïdes assuré pour des couples stériles. "Procréation, Médecine et Don" traite de toutes les formes de don : spermatozoïdes, ovocytes et embryons, avec ou sans anonymat, y compris pour les couples de femmes ou les femmes seules. Ce livre propose un état des lieux très complet de la procréation médicalement assistée avec don en France et présente des expériences d'autres pays comme Israël, la Belgique et la Suisse. Les écrits de philosophes, éthiciens, sociologues et juristes enrichissent la réflexion en apportant leurs points de vue d'horizons divers. Enfin, les nombreux témoignages de donneurs et donneuses, de parents et d'enfants nés grâce à la procréation médicalement assistée révèlent leur vécu et leurs émotions. Cet ouvrage intéressera en premier lieu les professionnels confrontés à la stérilité et à l'assistance médicale à la procréation comme les biologistes de la reproduction, gynécologues, andrologues, endocrinologues, pédiatres, généticiens, psychiatres, psychologues, sages-femmes, ou encore les spécialistes en sciences sociales, humaines et juridiques ouverts aux questions relatives à la famille et la procréation ainsi que les personnes qui envisagent de recourir ou s'intéressent à la procréation médicalement assistée avec don. [Ed.]

- Lafontaine Céline. **Le corps-marché : la marchandisation de la vie humaine à l'ère de la bioéconomie**. Paris: Ed. du Seuil; 2014.

Abstract: Sang, tissus, cellules, ovules : le corps humain, mis sur le marché en pièces détachées, est devenu la source d'une nouvelle plus-value au sein de ce que l'on appelle désormais la bioéconomie. Sous l'impulsion de l'avancée des biotechnologies, la généralisation des techniques de conservation in vitro a en effet favorisé le développement d'un marché mondial des éléments du corps humain. [Ed.]

- Lange Laura. **La gestation pour autrui : quelles représentations du corps et de la volonté ?** Études. 2014(2):43-54.

URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2014-2-page-43.htm>

Abstract: La possible légalisation de la GPA amène à s'interroger sur ce qui est impliqué en termes de rapport de l'esprit au corps. Le discours néolibéral, qui est à l'arrière-plan, privilégie l'intérêt d'individus réputés « rationnels ». Mais on peut s'interroger sur cette glorification de l'« esprit » (ou de la volonté) au détriment du corps et de son vécu.

- Mollard Christel. **Les techniques biomédicales en matière d'assistance médicale à la procréation conçues dans l'objectif de pallier l'infertilité médicale peuvent-elles évoluer de manière à être utilisées pour remédier à l'infertilité sociale ?** Médecine & Droit. 2017 2017/01/01/;2017(142):1-10

DOI : [10.1016/j.meddro.2016.04.007](https://doi.org/10.1016/j.meddro.2016.04.007)

URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1246739116300148>

Abstract: Résumé L'assistance médicale à la procréation regroupe l'ensemble des techniques permettant de remédier à l'infertilité médicalement constatée des couples hétérosexuels. Cependant, un état des lieux de l'application de la loi de bioéthique de 2011 révèle un certain nombre de paradoxes et de comportements à risque qui incitent à interroger le caractère pertinent et/ou souhaitable de l'ouverture de ces techniques à l'ensemble des femmes.

- Natacha Tatu. **La fabrique des bébés : enquête sur les mères porteuses dans le monde.** Paris: Stock; 2017.

Abstract: Entre la loi sur le mariage gay, les difficultés d'adoption, et la demande croissante de la GPA (gestation pour autrui), la recherche de mères porteuses et de dons d'ovocytes explose. Célibataire ou en couple, homo ou hétéro, tout le monde peut aujourd'hui avoir un enfant. À condition d'y mettre le prix. Car la GPA, aujourd'hui autorisée dans une dizaine de pays, est aussi un business. Sans a priori idéologique, cette enquête mondiale donne la parole aux mères porteuses, aux parents demandeurs et à leurs enfants, qui racontent leur parcours. [Ed.]

- Olivier Alice. **Je leur dis que j'ai deux mamans ? : carrières de (non-) publicisation de l'homoparentalité à l'école en France.** Enfances Familles Générations. 2015;23 : 1-20.

URL : <http://journals.openedition.org/efg/327>

Abstract: Si la recherche s'est intéressée à la formation des familles homoparentales et au développement de leurs enfants, très peu de travaux se sont interrogés sur la manière dont ces derniers gèrent leur situation familiale en milieu scolaire. Pourtant, l'école est vectrice

d'hétéronormativité, ce qui soulève de nombreuses questions quant aux attitudes que ces enfants y adoptent : comment y font-ils état de leur situation familiale ? À partir d'entretiens menés en France auprès de 13 filles et garçons âgés de 10 à 19 ans et issus de familles homoparentales de configurations diverses, j'analyse la « (non-)publicisation » de l'atypisme familial dans sa dimension temporelle en la considérant comme une « carrière » séquencée par les différents paliers scolaires traversés. Correspondant à des contextes normatifs bien différents, ces paliers impliquent des manières précises et distinctes de percevoir et donc de publiciser sa famille. Ainsi, l'école élémentaire (de 6 à 11 ans environ) est un espace peu normé par les groupes de pairs dans lequel l'homoparentalité n'est pas perçue comme un stigmate, ce qui explique une large publicisation de la situation familiale. Au collège (de 11 à 15 ans) en revanche, les normes des groupes de pairs se renforcent et confèrent un caractère stigmatisant à cette situation, qui est alors publicisée auprès d'un petit nombre de camarades choisis et masquée à d'autres. Au lycée (de 15 à 18 ans) enfin, l'homoparentalité peut rester perçue comme un stigmate, mais celui-ci est souvent renversé dans une publicisation active de la situation familiale.

- Onambele Luc. **Loi naturelle et procréation médicalement assistée : questions fondamentales de bioéthique et d'éthique biomédicale**. Paris: L'Harmattan : 2016.

Abstract: Cet ouvrage analyse d'une part, l'enchantement devant les prouesses techniques qui suscitent des espoirs contre la stérilité et l'infertilité et d'autre part, les angoisses générées par le spectre de la déshumanisation de l'enfant issu de ces techniques. Mais la solution la plus efficace contre l'infertilité et la stérilité n'est-elle pas la prévention et non le recours à la procréation artificielle. Le corps humain posséderait une intelligibilité, un ordre, une finalité, qui constituerait son bien propre, sa loi naturelle. Obéir aux langages du corps réduirait considérablement l'incidence de l'infertilité. [Ed.]

- Paricard Sophie. **Voyager pour avoir un enfant**. Dans : Condé L., directeur. Variations juridiques sur le thème du voyage. Toulouse : Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole; 2015. p. 191-217.

DOI : [10.4000/books.putc.867](https://doi.org/10.4000/books.putc.867)

URL : <http://books.openedition.org/putc/867>

Abstract: Voyager pour avoir un enfant est une réalité tout à fait nouvelle permise par la mondialisation et la libre circulation des personnes et des services au sein de l'Union européenne. Elle prend une acuité particulière en France du fait que la législation en matière d'assistance médicale à la procréation est relativement restrictive, ne l'ouvrant qu'aux couples de sexe différent et prohibant la gestation pour autrui. Les Français exclus du champ d'application de la loi, c'est-à-dire les couples de même sexe, les femmes célibataires ou ne pouvant porter un enfant, partent alors satisfaire leur désir d'enfant dans des pays plus libéraux [...]

- Porqueres i Gené Enric [dir.]. **Le corps reproductif globalisé : questions de filiation et de parenté**. Ethnologie française. 2017;167(3): 200 p.

DOI : [10.3917/ethn.173.0393](https://doi.org/10.3917/ethn.173.0393)

URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2017-3-page-393.htm>

Abstract: Du fait de la globalisation des nouvelles technologies de reproduction, les politiques du vivant ne peuvent être interrogées qu'au niveau international. Aussi ce numéro spécial de la revue *Ethnologie française* consacré au « Corps reproductif » rassemble-t-il des contributions concernant la France mais aussi d'autres pays européens – Inde, Israël, Iran et États-Unis. Les cadres légaux, politiques, sociaux, religieux constituent la toile de fond à partir de laquelle sont ici interrogés les dons de gamètes ou d'embryons, les pratiques de fécondation in vitro comme de grossesse pour autrui. Les recherches font apparaître l'importance des circuits internationaux, marquant fortement les horizons reproductifs contemporains des couples en mal d'enfant, qu'ils soient hétérosexuels, gays ou lesbiens. Si les premières études ont eu tendance à se focaliser essentiellement sur le projet parental, les articles de cette livraison insistent sur la place centrale du corps d'où se déclinent des liens : ressemblances, partage de substances comme le sang, le lait, ou même la nourriture, etc. Tant pour les donneurs que les receveurs, tant pour les parents que les enfants, surgissent alors la question des origines qui interroge la construction généalogique et celle de l'inceste.

- Roca i Escoda Marta. **Incidence de la composante biogénétique dans la reconnaissance de la filiation monosexuée en Espagne.** *Enfances Familles Générations*. 2015;23:1-19.

URL : <http://journals.openedition.org/efg/794>

Abstract: Cet article reprend des réflexions issues d'une recherche en bioéthique qui s'attachait à analyser le croisement de trois phénomènes : le développement des nouvelles technologies utilisées dans les processus de reproduction humaine ; leur encadrement juridique et normatif ; l'ouverture des droits aux minorités sexuelles, notamment la reconnaissance de l'homoparentalité. Mon propos se concentrera sur les évolutions juridiques dans le contexte espagnol concernant la filiation monosexuée, tant masculine que féminine, à travers les techniques de reproduction assistée. Ce choix est motivé par le fait que l'Espagne, en ouvrant le mariage aux couples homosexuels, est allée plus loin que d'autres pays européens dans la reconnaissance de la filiation homosexuelle. Mais dans les faits, plusieurs sortes de *no man's land* juridiques posent des problèmes concrets quant à la reconnaissance de cette nouvelle filiation. C'est dans ces impasses juridiques que la composante biologique et génétique ressort fortement dans le débat juridico-politique actuel. L'analyse visera donc à montrer plus précisément comment, dans ces débats, la composante biogénétique est engagée dans la conception de la filiation, tant du point de vue du droit que des pratiques des couples homosexuels.

- Roca i Escoda M. **L'expérience juridique de l'action collective et l'espace public médiatique : Le cas de l'association catalane Familles Lesbiennes et Gaies.** *Nouvelles pratiques sociales*. 2016;28(1):87-106.

DOI : [10.7202/1039175ar](https://doi.org/10.7202/1039175ar)

URL : <https://www.erudit.org/en/journals/nps/2016-v28-n1-nps02990/1039175ar.pdf>

Abstract: L'évolution des luttes des mouvements homosexuels de ces trois dernières décennies montre que celles-ci impliquent le plus souvent des demandes adressées à l'État et

mobilisent le droit. Pour illustrer ces nouvelles dynamiques, nous allons présenter une étude de cas sur l'histoire des actions et mobilisations de l'association catalane Familles Lesbiennes et Gaies (FLG) visant la reconnaissance des familles homoparentales. Pour ce faire, nous allons traiter des formes que prennent aujourd'hui les luttes pour la reconnaissance, en lien avec l'action collective et la question de la visibilité, à travers les interactions que cette association a entamé avec la scène médiatique.

- Roca i Escoda Marta. **La procréation partagée des couples lesbiens en Catalogne.** Journal des anthropologues. 2016;144-145(1):147-68.

URL : <https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2016-1-page-147.htm>

Abstract: En Catalogne, malgré la reconnaissance juridique de la filiation monosexuée féminine à travers la procréation médicalement assistée (PMA), les pratiques reproductives des couples lesbiens pointent vers une définition de filiation qui met en symétrie le biologique et le social. Dans cet article, nous montrons comment dans ces pratiques, le corps est engagé dans la formation de la parenté homosexuelle. Pour ce faire, nous nous focaliserons sur une configuration nouvelle de la PMA, la modalité appelée ROPA (réception des ovocytes de la partenaire) ; tout en analysant les diverses raisons et les différents sens que ces couples donnent au recours à cette nouvelle possibilité de procréation. Les histoires de ces pratiques nous permettront de réfléchir aux sens de la parenté dans une perspective anthropologique. Sur un plan sociologique, ces récits nous informeront également des tours pris par les luttes pour la reconnaissance des familles homosexuelles.

- Schneider B., Vecho O. **Le développement des enfants adoptés par des familles homoparentales : une revue de la littérature.** Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence. 2015 2015/10/01;/63(6):401-12.

DOI : [10.1016/j.neurenf.2015.04.010](https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2015.04.010)

URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0222961715000859>

Abstract: Buts de l'étude Les données relatives au développement des enfants élevés au sein de familles homoparentales ont déjà donné lieu à un bilan, mais la situation spécifique relative à l'adoption n'a été que peu explorée, d'une part, parce que la possibilité même d'adoption est juridiquement récente, d'autre part, parce que de nombreuses recherches antérieures n'ont pas toujours pris en compte de façon suffisamment spécifique le mode de filiation des sujets. L'objectif du présent travail est d'examiner les caractéristiques et les résultats des travaux actuellement disponibles sur ce sujet. Méthode Nous avons recensé les recherches portant sur le développement des enfants adoptés et élevés au sein d'une famille homoparentale ; 14 recherches (13 américaines et une britannique), ayant donné lieu à 18 articles publiés entre 2003 et 2014, ont été soumises à examen. Résultats Les données font essentiellement apparaître une homogénéité développementale entre enfants adoptés par des parents gays, lesbiens ou hétérosexuels. Les différences observées mettent l'accent sur les caractéristiques des enfants et les ressources psychologiques des parents en tant qu'individus et couples, indépendamment de la structure des familles basée sur l'orientation sexuelle des parents. Conclusion Ces résultats confortent les données antérieures relatives au développement des enfants élevés en contexte homoparental, d'une part, parce qu'ils rejoignent les observations réalisées dans d'autres contextes de filiation, d'autre part, parce

que les méthodologies de ces publications récentes ont gagné en qualité. Le détail des résultats et l'observation de l'évolution des modèles de recherche invitent à examiner ces familles comme ressource plutôt que comme contexte à risque.

- Segalen Martine. **Pourquoi la gestation pour autrui dite « éthique » ne peut être.** Travail, genre et sociétés. 2017;38(2):53-73.

DOI : [10.3917/tgs.038.0053](https://doi.org/10.3917/tgs.038.0053)

URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-53.htm>

Abstract: Constatant les dérives des pratiques de la grossesse pour autrui, des chercheurs, des particuliers, des groupes militants plaident pour sa régulation, en évoquant une GPA « éthique » ou « altruiste », d'où toute relation commerciale serait exclue. Cet article analyse les causes du développement de la pratique, les cadres sociaux qui sous-tendent les discours des mères qui portent des enfants pour le compte d'autrui, les termes qui sont désormais employés afin de les faire disparaître en tant que mères et montre les effets de la mise en place d'un marché mondialisé de la procréation pour autrui. Au nom du refus de l'instrumentation du corps féminin et de la marchandisation de l'enfant, il montre que ce qui est « éthique », c'est l'abolition universelle de la pratique.

- Veillet-Combière Claudine. **Gestation pour autrui, roman des origines et triple scène.** Dialogue. 2017;215(1):53-63.

DOI : [10.3917/dia.215.0053](https://doi.org/10.3917/dia.215.0053)

URL : <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2017-1-page-53.htm>

Abstract: Cet article propose une réflexion sur les enjeux de la gestation pour autrui pour souligner l'embarras sociétal que la situation mobilise et relever que, de manière générale, les nouveaux modes d'accès à la parentalité, qui multiplient les acteurs auprès de l'enfant, brouillent les représentations habituelles et interrogent les fondements de la filiation. Dans le cas de la GPA, l'article avance l'idée originale que le roman des origines convoque une triple scène dont tout l'enjeu reste la saisie subjective. Il apparaît alors que les liens de filiation engagent, en toutes circonstances, un travail de construction et relèvent à ce titre de la fiction intime. Enfin, il est rappelé que c'est l'inscription symbolique des liens de filiation qui confère à ces derniers leur fonction organisatrice pour le sujet.

- Zanini Giulia. **À la recherche d'un don de gamètes : le rôle des cliniques dans les parcours procréatifs des parents italiens.** Ethnologie française. 2017;167(3):471-80.

DOI : [10.3917/ethn.173.0471](https://doi.org/10.3917/ethn.173.0471)

URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2017-3-page-471.htm>

Abstract: Ce texte analyse l'expérience de futurs parents italiens qui transgressent l'opposition culturelle de leur pays au don de gamètes. Il explore la façon dont ces personnes naviguent, localement et à l'étranger, à travers plusieurs parcours de procréation avec donneur et examine la façon dont la conception peut intervenir dans un milieu clinique ou nonclinique. À travers cette ethnographie, l'article défend l'idée que la médicalisation de la conception transforme le milieu clinique en un espace de production des compétences socioculturelles de parenté.

## 2 Documents audiovisuels, DVD, émissions radio

- Bellefroid Bernard. **Melody**: [S.l.] : Damned films; 2015. 92 min.  
Disponible : Bibliothèque Universitaire de Médecine au CHUV Médiathèque  
Cote : DVD 905 HQ 759 MEL

Melody, modeste coiffeuse à domicile, est prête à tout pour réaliser son rêve : ouvrir son propre salon de coiffure. Contre une importante somme d'argent, elle accepte de porter le bébé d'une autre et rencontre Emily, riche Anglaise qui cherche désespérément à en avoir un.

- Burger Barbara. **Kinder Machen**. [S.l.] Switzerland, Fair&Ugly Filmproduktion; 2017. 82 min.  
Disponible : Bibliothèque Universitaire de Médecine au CHUV Médiathèque  
Cote: DVD 900 WQ 208 KIN

Le désir d'enfants oscille aujourd'hui entre un besoin légitime, un instinct primaire individuel, la pression sociale et une décision liée à la mode. Avec beaucoup de compétence et au moyen de photos impressionnantes, le film observe la médecine et l'industrie de la reproduction et jette un œil dans l'éprouvette. Ce faisant, il ne s'agit ni de glorifier ni de stigmatiser la procréation médicalement assistée. Toutefois, on en perçoit à tout moment les implications sociales, politiques et surtout éthiques. Une science-fiction du présent.

- Lanson Delphine. **Naître père**. Paris, The Corporation ; 2013. 84 min.  
Disponible : Bibliothèque Universitaire de Médecine au CHUV Médiathèque  
Cote : DVD 889 HQ 75 NAI

Pacsés depuis 13 ans, Jérôme et François parlaient de leur désir d'enfants depuis le début de leur relation. Après un parcours du combattant, ils avaient presque abandonné tout espoir de fonder une famille quand un jour, ils décidèrent de partir aux Etats-Unis à la conquête de leur paternité. Naître Père raconte la rencontre avec Colleen, qui deviendra leur mère porteuse, et son mari Frank, ainsi que leurs trois enfants. Un lien indéfectible naîtra de cette aventure."

- Pirolt Sabine, Tonetti Claudio. **Homos, un enfant à tout prix**. Genève. RTS Temps Présent, mai 2018. 55 min.  
Disponible En ligne  
URL : <https://pages.rts.ch/emissions/temps-present/9495837-homos-un-enfant-a-tout-prix.html?anchor=9542448#timeline-anchor-integral-9503889>

Aujourd'hui en Suisse, les couples homosexuels peuvent se «pacser», mais ils n'ont toujours pas le droit de faire des enfants ou d'adopter ensemble sur le territoire helvétique. Pourtant, comme la vie est plus forte, nombreux sont ceux qui ont pris les choses en main pour devenir parents. Officiellement, la Suisse compte 21' 000 ménages de couples homosexuels. Parmi eux, un peu moins de 1'200 comprendraient un ou plusieurs enfants. Si le phénomène est statistiquement marginal, il est important socialement, culturellement et symboliquement, car il bouscule l'image de la famille. Mais comment se construit un garçon ou une fille entre deux mamans ou deux papas? Quelles questions se sont posées les couples

de même sexe avant de se lancer dans l'aventure? Et quelle a été la réaction de leur famille à l'arrivée de ces enfants inattendus?

- Poulantzas Ariane, Ginet Stéphane. **Maternité croisée**. [S.l.] : Les Films Grain de sable ; 2008. 52 min.

Disponible : Haute Ecole de santé GE Bibliothèque

Cote : 578 Z mat

Il y a huit ans, Silvia et Dominique ont eu recours à une mère porteuse en Californie où, contrairement à la France, la gestation pour autrui est autorisée. De retour chez eux avec leurs jumelles de deux semaines, ils ont été inculpés par la justice française. Aujourd'hui, après maints rebondissements juridiques, leur statut de parents n'est toujours pas reconnu.

**Regards croisés sur la gestation pour autrui** : série d'émissions les Médias francophones.

Novembre-décembre 2017

En ligne

URL : <https://www.lesmediasfrancophones.org/nos-series-et-emissions-speciales/serie-info-regards-croises-sur-la-gestation-pour-autrui-gpa>

Contient : Hélène Chevallier (France Inter) : « *Les jumelles fantômes de la famille Mennesson* » (6'27).- Manon Globensky (ICI Radio-Canada Première) : « *Une gestation pour autrui... altruiste* » (6'31).- Sophie Iselin (RTS) « *GPA : quitter la Suisse pour devenir père* » (6'47).- Odile Leherte (RTBF) : « *L'Histoire d'une GPA en Belgique* » (6'33).- Alexandra Brangeon (envoyée spéciale permanente de RFI en Afrique du Sud) : « *La GPA en Afrique du Sud* » (6'35).

- Ruchti Francois. **Mères porteuses : une pratique interdite qui continue de séduire**.

Genève : RTS Mise au point, 4 mai 2014

Disponible En ligne

URL : <https://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/meres-porteuses-une-pratique-interdite-qui-continue-de-seduire?id=5822690&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>

Le recours à une mère porteuse est interdit en Suisse et pourtant, toujours plus de couples se rendent dans des pays qui l'autorisent pour devenir parents.

- Soland Adrien. **Un bébé nommé désir**. S.l. : Cinétévé, 2012. 140 min.

Trente ans après la naissance d'Amandine, le premier bébé éprouvette français, on estime qu'un enfant par classe de maternelle est né grâce à la science. Aujourd'hui, 70 000 fécondations in vitro sont réalisées chaque année en France et 20 000 enfants voient le jour grâce à une technique médicale. Il est possible à des couples stériles de devenir parents, des hommes et des femmes seules ou des couples homosexuels peuvent espérer un enfant. La loi est devenue le «garde-fou» de cette science de la procréation.

### 3 Sites web

**Familles Arc-en-ciel** [En ligne]. Genève : Association faitière Familles Arc-en-ciel [Cité le 7.5.2018]

Disponible : <https://www.regenbogenfamilien.ch/fr/>

L'association défend socialement et juridiquement les intérêts des familles homoparentales en Suisse. Elle a également pour but de créer un réseau de contact entre ces familles et les personnes ou organisations intéressées en Suisse et à l'étranger. Par son travail de communication et sa présence sur le terrain, elle contribue à faire connaître l'existence des familles homoparentales. Différents services de conseil pour les familles et les personnes intéressées sont actuellement mis en place.

**Association 360** [En ligne]. Genève : Association 360 [Cité le 7.5.2018]

Disponible : <http://association360.ch/>

360 travaille à l'inclusion des personnes quelle que soit leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre. 360 lutte contre les exclusions et les discriminations sociales, juridiques, professionnelles ou de toute autre nature fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre.